



Des nouvelles de la CAT :

1 décembre 2011



Un Plan Directeur Cantonal (PDC) qui ne fait pas l'unanimité

La Commission d'Aménagement du Territoire (CAT) s'est réunie en novembre dernier pour évoquer les craintes de la population concernant le futur plan directeur cantonal. En bref, près de 600 prises de positions ont résulté de l'enquête publique de l'été dernier, dont il ressort 3 éléments principaux :

- Le manque de clarté du plan actuel.
- Le manque de liens entre les objectifs et les mesures.
- Les contradictions entre le futur Plan Directeur Cantonal et les plans directeurs communaux.

L'avenir de ce futur PDC ne va pas de soi, ni pour les communes, ni pour la population. Les associations de quartier, plus qu'inquiètes de voir se profiler devant leur porte le spectre d'une densité diffuse et mal maîtrisée, mobilisent les habitants. Ces peurs s'envoleront-elles, comme le pensent certains, avec une meilleure vision de la morphologie de cette densité ? C'est possible. Pour d'autres, la question de fond qui demeure est de savoir si, une fois ce plan accepté pour 2050, quelles seront les concessions qu'il faudra encore faire pour le PDC suivant. En effet, la question est d'importance ; lors de l'élaboration du dernier plan

directeur cantonal en 2001, une projection faisait état d'une agglomération unique englobant tout le plateau suisse à l'horizon de 2100... Cette perspective rebute tout le monde aujourd'hui mais, à l'évidence, nous ne maîtrisons pas notre croissance démographique. Pour le moment, les avantages d'un accroissement de la population, subi et non choisi, et donc de l'extension de la ville, ne sont de loin pas manifestes. Le sacrifice de notre terre ne peut se concevoir que s'il en vaut vraiment la peine.

Un changement de ton bienvenu

Les débats de la CAT oscillent généralement entre une aile gauche qui stigmatise les « égoïstes », propriétaires de villas, consommant trop d'espace et une aile droite qui voit le salut de Genève dans l'augmentation des constructions, persuadé de pouvoir faire rimer quantité avec qualité. La zone villa se retrouve bien souvent au centre des débats car convoitée de tous bords. Lors de cette dernière séance pourtant, c'est une nouvelle analyse qui a été présentée ; elle affirme en substance que si les propriétaires de villas bloquent le processus, c'est parce que celui-ci a été mal compris. Ils s'inquiètent des plans communaux car ils redoutent un déclassement en « zone de développement 3 » de leur quartier. Pourtant, il seraient d'accord avec une densification douce de la zone villa... Pour le reste, la population semble d'accord avec 80% du PDC, il suffirait de l'informer convenablement sur les 20% restant... La densification douce de la zone villa ce pourrait-être, par exemple, un futur projet de loi visant l'augmentation des surfaces constructibles en zone villa. Ainsi, un propriétaire pourrait envisager de construire lui-même une maison multifamiliale sur son propre terrain et louer un appartement indépendant tout en restant propriétaire du tout. En effet,

si elle est agréée, cette solution légale serait acceptable par les propriétaires car elle valoriserait durablement leurs parcelles tout en échappant ainsi à un déclassement tant redouté.



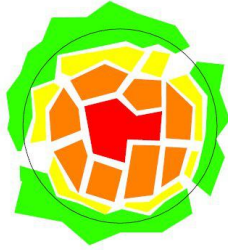
Par ailleurs, d'autres faiblesses sont relevées dans ce Plan Directeur Cantonal. On note par exemple le gaspillage de la Zone Industrielle, pas suffisamment exploitée. On attend autre chose de la Zone Agricole que de simplement préserver la beauté du paysage, on attend avant tout qu'elle contribue efficacement à la sécurité alimentaire. Quant au concept de la mobilité, il est à revoir et les déplacements doivent être beaucoup mieux organisés.

Ce qui nous rassemble

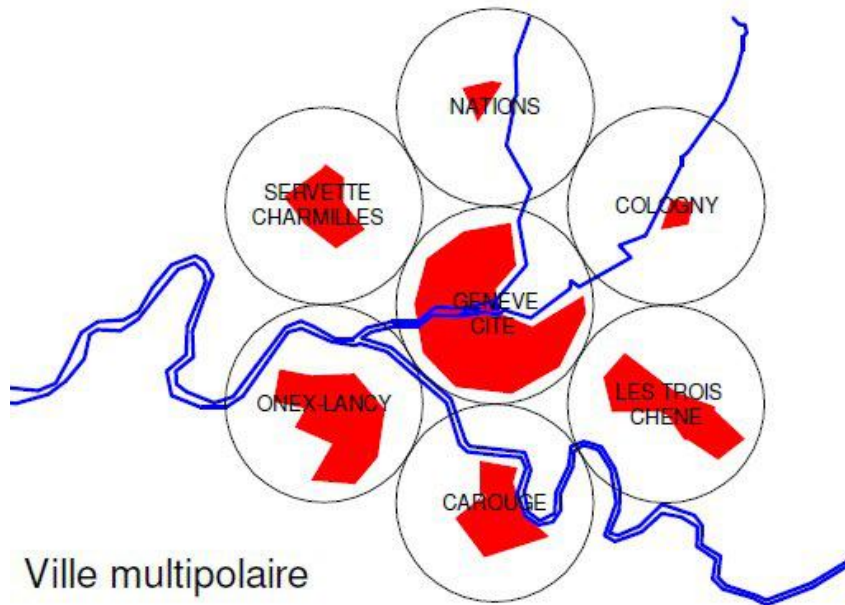
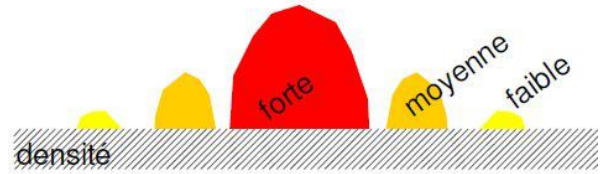
Pour avoir une chance d'être approuvé, le futur PDC ne doit pas être perçu comme un « machin » diffus, compliqué et incompréhensible. Il faudra convaincre en présentant une vision d'un ensemble cohérent et intelligible et établir une carte avec des axes de communication clairs. Actuellement, la formule résumée de ce PDC ; « Une agglomération compacte verte et multipolaire » fait l'unanimité de la commission; il s'agit maintenant de la transcrire sur la carte. Ce sera probablement l'objet de nouvelles séances de travail demandées par certains membres de la commission désireux d'utiliser la CAT non seulement comme un simple organe consultatif mais également comme un instrument de proposition actif. La demande a été acceptée par

l'administration et par Mark Muller, président de la commission. Affaire à suivre donc...

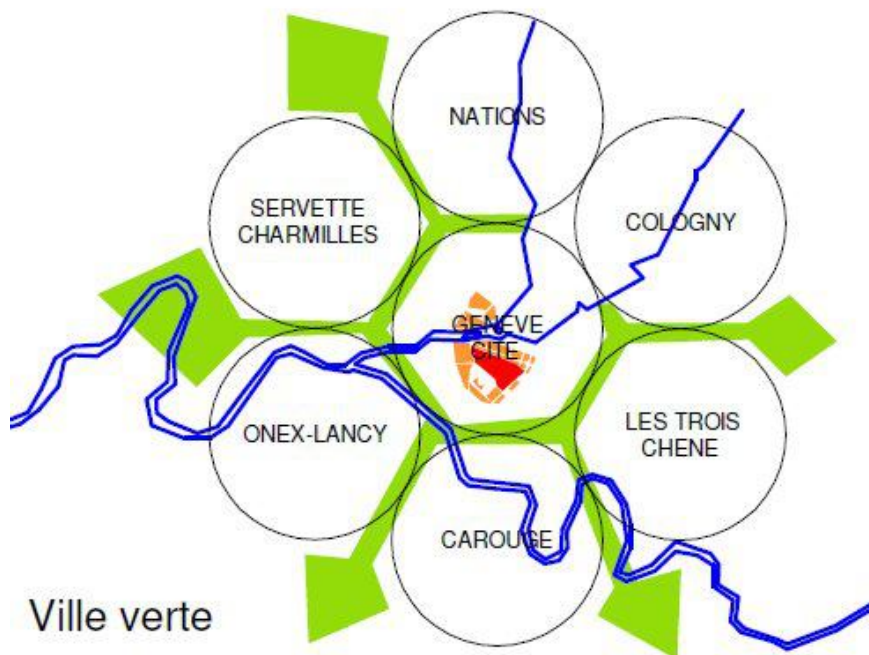
Christophe OGI
membre de la CAT



Centralité compacte



Ville multipolaire



Ville verte